
Programme de Formation

ELEC - Habilitation personnel non électricien initial BS BE

Organisation

Durée : 10 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à un public spécifique, à savoir :

- Personnel non électricien : Toutes les personnes qui accèdent aux locaux électriques pour réaliser des travaux non électriques, tels que le ménage, la peinture, le graissage ou la maçonnerie.
- Travailleurs à proximité d'installations électriques : Ceux qui effectuent des interventions à proximité d'installations électriques sous tension ou consignées doivent également suivre cette formation pour garantir leur sécurité.

Elle est donc particulièrement recommandée pour les professions du bâtiment et des travaux publics qui nécessitent une connaissance des risques électriques.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples. À l'issue de celle-ci, le stagiaire devra être en mesure de :

- Maîtriser les risques électriques : Comprendre et appliquer les normes de sécurité en matière d'électricité, notamment la norme NFC 18510.
- Intervenir en sécurité : Être capable de se déplacer dans un environnement électrique et réagir de manière appropriée en cas d'accident.
- Identifier les équipements : Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Utiliser des moyens de protection : Connaître les moyens de protection individuelle et collective et comprendre leurs limites d'utilisation.

Ces objectifs visent à garantir la sécurité des participants lors de leurs interventions dans des environnements à risque électrique.



Description

La formation **ELEC - Habilitation personnel non électricien initial BS BE** est conçue pour fournir aux stagiaires les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité dans des environnements où des installations électriques sont présentes. Cette formation s'étend sur 1.5 jours, soit 10,5h heures de cours, comprenant une combinaison d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Le contenu pédagogique couvre les risques électriques, les effets du courant sur le corps humain, ainsi que les mesures de protection à mettre en place. Les stagiaires apprendront à reconnaître les différents matériels électriques ainsi que les domaines de tension. Ils seront également formés à la conduite à tenir



en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

La formation aborde également les rôles et responsabilités des différents acteurs lors des travaux à proximité des installations électriques, ainsi que les limites de l'habilitation BS. Les participants apprendront à échanger des informations pertinentes avec les chargés d'exploitation électrique et à appliquer les prescriptions de sécurité.

Enfin, les stagiaires seront évalués sur leurs savoirs et savoir-faire, avec un questionnaire à choix multiple et des mises en situation pratiques, assurant ainsi leur capacité à intervenir en toute sécurité.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les stagiaires doivent avoir certains pré-requis :

- Capacité à travailler : Être apte à son poste de travail sans restrictions médicales.
- Connaissances élémentaires en électricité : Avoir une compréhension des règles de base de l'électricité et être capable de suivre des instructions de sécurité.
- Techniques de remplacement et de raccordement : Connaître les techniques de base relatives aux matériels ou installations sur lesquels ils interviendront.
- Compétences linguistiques : Savoir lire, écrire et comprendre le français.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée selon des modalités pédagogiques variées et adaptées aux besoins des stagiaires. Elle s'appuie sur une méthode participative, combinant :

- Exercices pratiques : Des mises en situation concrètes qui permettent aux stagiaires de se familiariser avec les risques et les procédures de sécurité.
- Apports théoriques : Des sessions de cours qui expliquent les concepts clés liés à l'électricité et aux habilitations.
- Évaluations formatives : Des évaluations tout au long de la formation pour s'assurer que les stagiaires assimilent les connaissances et compétences requises.

Cette approche favorise l'engagement des participants et leur permet d'acquérir des compétences pratiques directement applicables dans leur environnement de travail.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation avec un qcm des objectifs individuellement tout au long de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au candidat.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

La formation prend en compte l'accessibilité pour tous les participants, notamment :

- Supports adaptés : Des supports de formation et d'évaluation qui tiennent compte des besoins des personnes en situation de handicap.
- Sensibilisation des intervenants : Formation des formateurs sur les besoins spécifiques des participants en situation de handicap.
- Accompagnement : Mise en place d'un référent handicap, Sébastien PELOUX, disponible pour répondre à toute question liée à l'accessibilité.

Ces mesures visent à garantir que tous les stagiaires peuvent bénéficier de la formation dans les



meilleures conditions possibles.